

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONTRAT ENTRE :

SARL LE RELAIS DES DALLES
6 RUE ELISABETH D Autriche
76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT
RCS Le Havre B 408599298

TEL: 00.33 (0)2.35.27.41.83

FAX: 00.33 (0)2.35.27.13.91

www.relais-des-dalles.fr

Et le client.

LES PRIX

Nos prix s'entendent service et TVA compris

Les taux en vigueur sont à la charge du client et pourraient être changés sans préavis en fonction de nouvelles directives.

Le prix facturé sera celui conclu lors du contrat, majoré des éventuelles prestations demandées lors de la réalisation du contrat.

CONDITIONS DE RESERVATION

A L' HOTEL

- Toute réservation doit être confirmée par écrit (lettre, télécopie, e-mail)
- Elle devient définitive lors de la réception ou de coordonnées de carte bancaire (numéro, validité et chiffre crypto) ou d'un chèque de caution représentant 30% du montant de la prestation
- Tout bon cadeau doit être réglé au moment de la rédaction de celui-ci

AU RESTAURANT

- Tout repas commandé, relevant de préparations ou d'une organisation spécifiques, fera l'objet d'un versement d'arrhes égal à 30%
- Quelque soit le nombre de convives, si un menu spécifique est choisi, des arrhes, à hauteur de 30% de la prestation de base devront être versées.
- Le nombre (moins de 10 : +1-1 ; au delà : +2-2) devra être connu au moins 7 jours avant la date de la prestation
- Le nombre définitif devra être connu 48 heures à l'avance et servira de base à la facturation
- Tout bon cadeau doit être réglé au moment de la rédaction de celui-ci
- Certains produits frais pouvant être manquant au moment de la préparation de la prestation, nous nous réservons le droit de remplacer par un produit équivalent ou supérieur, en tenant informé le client avant cette dite prestation

CONDITIONS D'ANNULATION

- Les arrhes seront conservés si l'annulation intervient moins de 48 heures avant la date d'arrivée.
- La valeur de la première nuitée sera prélevée si aucune annulation n'a été effectuée
- Les arrhes, pour toute réservation au restaurant avec un menu spécifique, ne pourront être rendues si l'annulation intervient moins de 6 jours avant la date du dit repas.

ARRIVEE ET DEPART

- L'accueil à l'hôtel se fait à partir de 14 heures. Si vous souhaitez arriver dans la matinée ou à une heure tardive de la soirée, il est préférable d'en avertir la réception.
- Le départ de la chambre se fait au plus tard à 11 heures. Dans le cas d'un départ tardif et sans accord avec la réception, tout ou partie d'une nuitée pourra être facturée en supplément.
- Les petits-déjeuners sont servis entre 7h45 et 9h45 dans la salle de restaurant jusqu'à 10h15 en chambre et au jardin. L'heure peut être éventuellement décalée en fonction d'un départ matinal.
- Les heures de service du restaurant sont, pour le déjeuner entre 12 et 13h15 et pour le dîner entre 19h30 et 20h45.

CONDITIONS SPECIFIQUES

- Le client, par sa réservation, répond de tous les dégâts et les vols causés par ses invités ou enfants ou animaux, tant à l'intérieur que dans le jardin.
- Tous points de décoration, tant dans le restaurant que dans les chambres, ne peuvent se faire sans l'accord de la direction.
- Les chiens et les chats (les autres animaux seront admis éventuellement avec l'accord de la direction) sont admis dans les chambres moyennant un supplément de 8 euros par jour et au restaurant dans la limite de leur bonne tenue et de l'acceptation de leur présence par les autres clients.
- Toutes boissons, alcoolisées ou non, venant de l'extérieur et consommées dans l'enceinte de l'établissement sont formellement interdites.
- L'ensemble intérieur de l'établissement est non fumeur. Il est autorisé de fumer à l'extérieur, y compris dans le jardin côté chambres et la terrasse côté restaurant et réception ; des cendriers sont à la disposition des clients. Le client qui prendrait la liberté de fumer dans sa chambre encourrait la possibilité de se voir facturer le nettoyage supplémentaire inhérent à la disparition des odeurs de tabac, voire une nuitée supplémentaire si la direction était dans l'incapacité de relouer la chambre le jour même (les clients étant susceptibles d'arriver à partir de 12 heures).
- La direction se dégage de toutes responsabilités pour le bruit occasionné par d'autres clients.

REGLEMENT

Le règlement des additions se fait dès présentation de celles-ci au client, sauf accord préalable, déduit des arrhes et acomptes.

Le règlement peut être effectué :

- En espèces, si le montant n'excède pas la somme autorisée par la loi
- Par chèque
- Par carte bancaire (carte bleue, master card)
- Par virement, suivant accord préalable